

# Inscription pour la rentrée 2026-2027 aux écoles maternelle et élémentaire.

Thématique : Enfance, jeunesse, parentalité

Publié le : **28/02/2026**

Si vous avez un enfant né en 2023, ou pour toute admission à l'école de SAINT-VERAND, vous devez vous rendre en Mairie afin de compléter le dossier, accompagné des pièces justificatives.



Si vous avez un enfant né en 2023, ou pour toute admission à l'école de SAINT-VERAND,

vous devez vous rendre en Mairie afin de compléter le dossier, accompagné des pièces justificatifs suivantes :

- votre livret de famille complet,
- un justificatif de domicile (de -3mois),
- copie des vaccinations à jour sur le carnet de santé,
- pour les nouveaux élèves scolarisés auparavant : un certificat de radiation.

Aucune admission ne sera possible sans la présentation de la totalité de ces documents.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la directrice Mme ARNAUD :

- de préférence par mail : [ce.0382757r@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382757r@ac-grenoble.fr)
- ou par téléphone : 04 76 38 24 96